



Odeurs de canalisations

Par Ayanika

Bonjour, cela fait maintenant un an que j'habite dans mon appartement en tant que locataire. Des les tout premiers jours de mon installation j'ai informé ma propriétaire qu'il y avait une forte odeur de canalisation, d'égouts, de soude dans la salle de bains. Celle-ci m'a suggéré d'utiliser du vinaigre et du bicarbonate de soude chose que j'avais déjà faite plusieurs fois bien avant qu'elle me réponde. Je l'ai relancé plusieurs fois à ce sujet sans réponse et j'ai essayé tous les produits possibles et inimaginables. Après environ 8 mois la propriétaire est venue et m'a donné un produit. Celui-ci n'a eu aucun effet. En attendant, tous les matins je me réveille le ventre retourné par l'odeur de la salle de bains qui pénètre jusque dans ma chambre, qui se trouve à côté, sachant qu'il n'y a aucune porte dans l'appartement à part celle de l'entrée. La salle de bain elle-même est fermée par un rideau pliable en plastique avec de nombreuses ouvertures pour faire passer les tuyaux en hauteur. Bref, cette odeur me retourne le ventre et me stresse depuis maintenant un an et la propriétaire me dit que sur la base des photos que je lui ai envoyé aucun plombier n'est capable de proposer une solution. Ai-je un recours hormis celui de déménager ? Pouvez-vous me suggérer quelque chose ? Pour ma part, je n'aurai jamais pris l'appartement si j'avais su. Je pense qu'elle ne savait pas non plus car elle venait d'acheter l'appartement.

Merci

Par yapasdequoi

Bonjour,

Un siphon qui fonctionne correctement contient de l'eau qui empêche l'odeur de remonter des égouts.

Il y a peut être des siphons défectueux dans votre salle de bain.

Soit il y a une fuite, ou ils sont devenus poreux ou encore ils "siphonnent" ce qui veut dire qu'il y a une différence de pression qui fait que l'eau se vide.

Il peut aussi y avoir une évacuation non colmatée mais qui ne sert plus (une machine à laver qui a disparu par exemple).

Un plombier digne de ce nom peut trouver tout ça !

Par Ayanika

Malheureusement si je demande à un plombier d'intervenir ce sera pour ma poche et comme l'odeur était déjà là à mon arrivée, je crois que c'est au bailleur de régler ce problème. Le prochain locataire aura le même problème.

Elle m'a dit avoir contacté trois plombiers différents et que sur la base des photos, ils disent être incapables de faire quoi que ce soit. C'est une douche tout ce qu'il y a de plus normal (à mes yeux). Il n'y a pas de trappe pour passer en dessous.

Bon je pense que l'heure de chercher un autre appartement sonne...

Merci

Par yapasdequoi

En effet, déménager semble la solution la moins compliquée.

PS : Je ne vois pas comment on peut traiter une odeur sur photo...

Vous pouvez aussi faire valoir par courrier RAR l'article 6 de la loi n°89-462 qui précise les obligations du bailleur :
"Le bailleur est tenu de remettre au locataire un logement décent ne laissant pas apparaître de risques manifestes pouvant porter atteinte à la sécurité physique ou à la santé

...

etc ...

Par WilmaPierafeu

Bonjour,

Rien de juridique mais cela peut peut-être débloquer la situation...

Il vous faut une bonde "haute" avec, sous la grille, une sorte de gros tuyau (en PVC je crois) adapté au diamètre du tuyau d'évacuation, le tuyau en question doit pénétrer de quelques centimètres dans l'évacuation. J'ai déjà utilisé ce type de bonde mais l'odeur était moins violente que chez vous... L'avantage est que vous pourrez l'emporter le jour où vous déménagerez à condition de remettre l'ancienne en place ;-)